



Position de la GMS

Le 19 juillet 2022

Position des Yéniches, Sinté et Roms en Suisse

Bien que les Yéniches, les Sinté et les Roms soient des groupes ethniques différents, ils sont souvent mis dans le même sac. Les préjugés négatifs à l'égard de ces minorités vivant en Suisse sont encore nombreux leur causant des difficultés dans la vie quotidienne et entraînant des discriminations dans différents domaines de la vie.

Près de 30 000 Yéniches et quelques centaines de Sinté vivent en Suisse. Seuls 2000 à 3000 d'entre eux pratiquent un mode de vie itinérant ou semi-nomade. Environ 50 000 Roms vivent en Suisse et tous sont sédentaires. Les trois groupes vivent en Suisse depuis toujours ou depuis très longtemps. En été, des Roms itinérants étrangers traversent également le pays.

Les Yéniches sont une minorité culturelle autochtone en Suisse, en Allemagne, en Autriche, en France, en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg. Leur propre langue, le yéniche, s'inspire des langues régionales respectives et utilise des expressions issues du romanès, du yiddish et du rotwelsch. Parmi les quelques 30 000 Yéniches vivant en Suisse, seuls 2000 à 3000 pratiquent un mode de vie semi-nomade.

Les Sinté vivent principalement en Allemagne et en Autriche. Peu de Sinté vivent en Suisse et ils sont souvent associés aux Yéniches. En Suisse alémanique, on les appelle aussi « Manische », un terme qui vient du français « Manouches ». Les **Manouches** sont principalement installés en France. Ni les Yéniches, ni les Sintis, ni les Manouches ne se considèrent, du moins en Suisse, comme des Roms.

Le Conseil fédéral a reconnu les Yéniches, les Sinté et les Manouches comme minorités nationales au sens de la [Convention-cadre pour la protection des minorités nationales](#) du Conseil de l'Europe. Les Roms revendiquent également une telle reconnaissance. La GMS est d'avis que le Conseil fédéral devrait répondre à cette revendication. D'une part, cela aurait une valeur symbolique importante, d'autre part, l'accord-cadre offrirait aux Roms une plus grande protection et la possibilité de vivre leur propre culture publiquement et sans crainte.

Les **Roms** représentent un groupe ethnique à part entière, composé de nombreuses populations ayant une origine indienne et une langue commune. La plupart de ces groupes, et les plus importants, vivent en Roumanie, en Hongrie, en Slovaquie et en Bulgarie, où ils se divisent à leur tour en une multitude de sous-groupes. Le Conseil de l'Europe, l'UE, l'ONU et d'autres organisations internationales utilisent le terme « Roms » comme un terme englobant tous les groupes sans territoire propre fixe. Ce terme s'est également établi dans les médias. En Allemagne et en Autriche, on utilise officiellement les qualificatifs « Roms et Sinté ». Les Roms vivant en Suisse ont pour la plupart immigré entre 1960 et 1990. Pour la plupart, ils ont toujours été sédentaires et le sont encore aujourd'hui. Il n'y a pratiquement pas de Roms suisses itinérants. Les Roms qui ont un mode de vie itinérant et qui traversent la Suisse, surtout pendant les mois d'été, sont principalement originaires des pays voisins, par exemple de France.

Aujourd'hui encore, les Yéniches, les Sinté/Manouches et les Roms restent confrontés à de nombreux préjugés tenaces et négatifs. Ces minorités sont par exemple qualifiées en bloc de « gitans » et associées dans les médias à la pauvreté, à la criminalité (en bande) et à la mendicité. Certaines communes mettent même en garde contre les arnaques qui seraient commises par les gens du voyage. Ce type de

stéréotypes entraîne régulièrement des discriminations et des situations défavorables pour les Yéniches, les Sinté/Manouches et les Roms, en particulier ceux qui sont itinérants. Ils se voient par exemple refuser l'accès aux campings, sont contrôlés de manière exagérément fréquente par la police ou sont traités de manière discriminatoire par les autorités, par exemple lors de l'inscription dans une commune. Ces expériences, communément appelées « antitsiganisme » (c'est-à-dire racisme à l'encontre des Roms, Sinté/Manouches et Yéniches), ont un impact négatif massif sur l'éducation et les conditions de vie générales des familles concernées. De plus, certains partis ne cessent de faire de l'agitation politique contre les communautés itinérantes, empêchant ainsi la création d'aires d'accueil. Et ce, bien qu'il y ait déjà depuis longtemps en Suisse un énorme manque d'aires d'accueil pour les communautés de gens du voyage et qu'il est donc urgent d'agir (cf. [Position de la GMS du 31 mai 2021](#)).

Des mesures prises par le passé, comme le projet « Enfants de la grand-route » qui séparaient systématiquement les enfants de leurs familles itinérantes, ont conduit à des situations discriminatoires et traumatisantes pour ces jeunes, entraînant par conséquent des problèmes complexes de nature psychique et financière. Ainsi, les personnes et les familles concernées n'étaient souvent pas socialement et économiquement autosuffisantes, et l'accès à l'éducation pour les enfants itinérants était plus difficile. Suite à de telles mesures, les Yéniches et les Sinté/Manouches dépendent aujourd'hui de manière disproportionnée de l'aide sociale. Le Tribunal fédéral a cependant décidé que les gens du voyage ne devaient pas se voir attribuer les mêmes possibilités de travail que les personnes sédentaires lors de la décision d'octroi d'une rente AI, leur mode de vie itinérant devant être pris en compte.

La GMS s'engage pour que les préjugés à l'égard des Yéniches, Sinté/Manouches et Roms, en particulier à l'égard des groupes itinérants, soient démantelés. Ce n'est que de cette manière que les discriminations et les préjugés pourront être combattus. Enfin, il faut mettre à la disposition des communautés itinérantes suffisamment d'aires d'accueil pour leur permettre de mener un mode de vie digne.

Liens

<https://www.stiftung-fahrende.ch/fr/fondation-assurer-lavenir-des-gens-du-voyage-suisses>

[Dossier thématique et fiche d'information sur les Yéniches, Sinti/Manouches et Roms de la Commission fédérale contre le racisme \(CFR\)](#)

La société pour les minorités en Suisse (GMS) a été fondée en 1982 par Sigi Feigel et Alfred A. Häslar. Elle est politiquement et religieusement neutre et s'engage pour la vie, le droit, la culture et l'intégration des anciennes et nouvelles minorités en Suisse. Elle est ouverte à toutes les personnes qui défendent les minorités (<https://www.gms-minderheiten.ch/fr/>).

Questions à infogms@gra.ch